



PLUi – Ateliers thématiques diagnostic

Agriculture

26 juin 2018






**Urbanisme, Economie
Société Mandataire**

Quentin MACKRÉ
Géographe – Urbaniste
Chef de projet

Stéphane MERLIN
Gérant
Spécialiste Economie
et Commerce



**Volet
architectural,
OAP**

**Jean-Pierre
RAYSSAC**
Architecte



**EIE, EE, Annexes
sanitaires,
Agriculture,
Energie, Croquis
paysagers**

Thierry ROIG
Co-gérant
Écologue

Théo CALVET
Paysagiste DPLG



**Cartographie /
SIG**

**Olivier
GINGEMBRE**

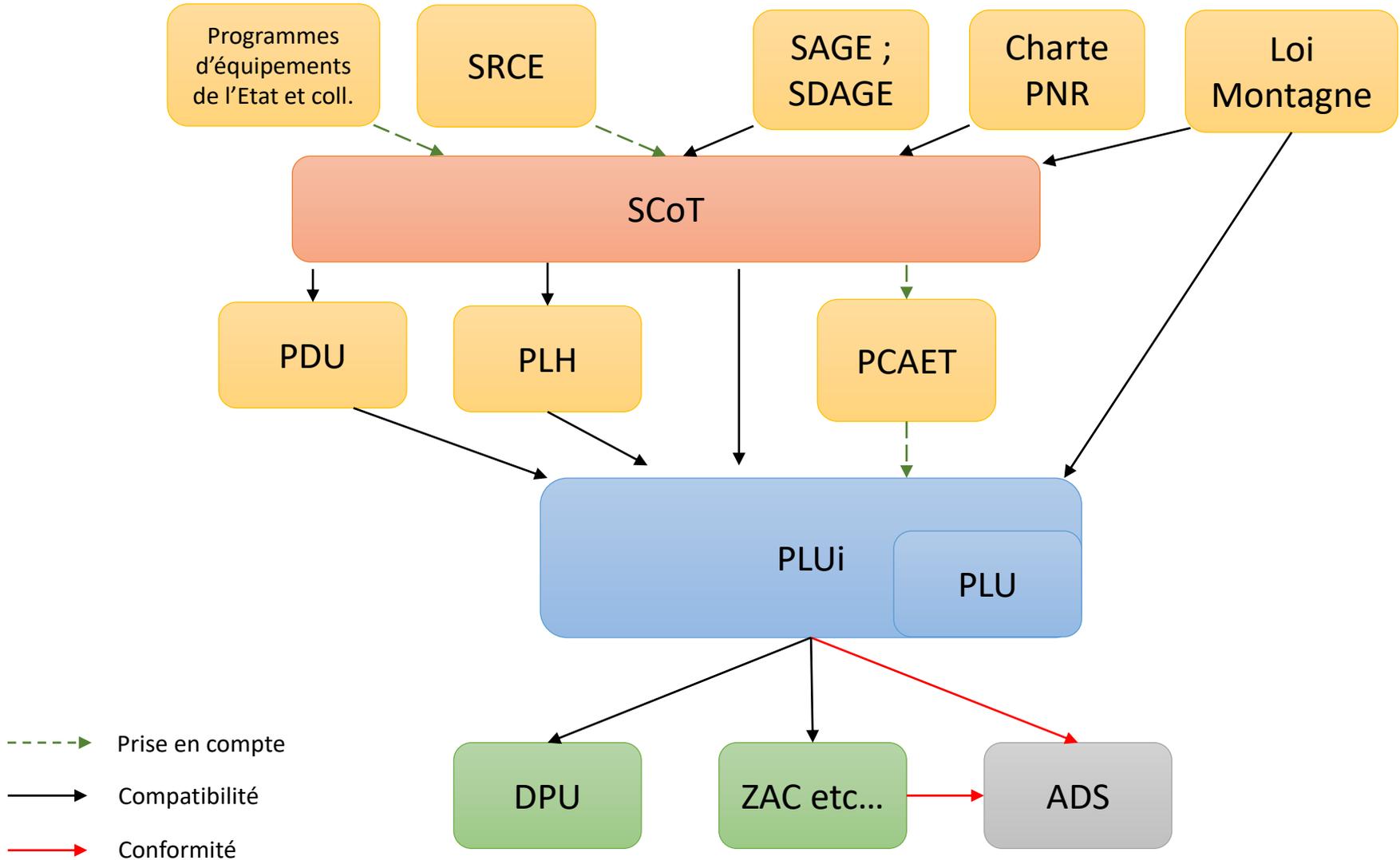
Luc DANIEL



**Suivi
juridique**

**Laurent
DUCROUX**
Avocat
associé

Le PLUi dans la hiérarchie des normes



PROGRAMME DES ATELIERS THEMATIQUES

Mercredi 20/06	9h-12h :	Sortie sur le terrain à Lodève
	13h30-15h30 :	Le territoire et ses capacités d'accueil
	16h-18h :	Démographie et habitat
Jeudi 21/06	9h-12h :	Economie et commerce
	14h-16h :	Mobilités
Mardi 26/06	9h-12h :	Environnement
	13h30-15h30 :	Agriculture
	16h-18h :	Eau

- Poser les **questions pertinentes pour le territoire et pour l'outil PLUi** : « le PLUi ne part pas d'une page blanche et s'appuie sur de nombreux projets de territoires »,
- Cibler les **enjeux essentiels** : « ne pas mobiliser une donnée sous prétexte qu'elle existe »,
- L'objectif des ateliers est de **faire émerger et partager les enjeux** qui permettront de bâtir le projet politique,
- Les enjeux seront **appréhendés de façon transversale en CIM**, pour éventuels arbitrages,
- Les formulations d'enjeux sont des propositions, sur lesquelles **les élus doivent avoir le dernier mot**,
- Les **présentations ne sont pas exhaustives** : par la suite, la relecture du diagnostic permettra de rentrer dans le détail des données.

✓ Art. L151-4 – Le rapport de présentation

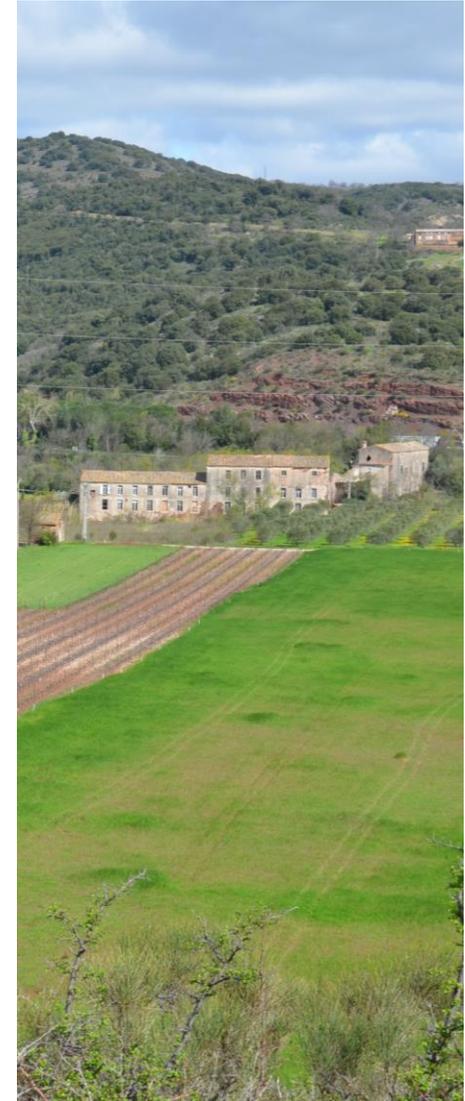
« analyse la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années [...] et la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâtis, [...]. Il expose les dispositions qui favorisent la densification de ces espaces ainsi que la **limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers.** »

✓ Art. L151-5 – Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

« définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de **protection des espaces naturels, agricoles et forestiers**, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques »

✓ Art. L122-10 – Aménagement et protection de la montagne

« Les terres nécessaires au maintien et au développement des activités agricoles, pastorales et forestières, en particulier les terres qui se situent dans les fonds de vallée, **sont préservées.** La nécessité de préserver ces terres s'apprécie au regard de leur rôle et de leur place dans les systèmes d'exploitation locaux. Sont également pris en compte leur **situation par rapport au siège de l'exploitation, leur relief, leur pente et leur exposition.** »



- ✓ Identifier et localiser les **différents secteurs agricoles** (zones à fort potentiel agronomique, secteurs irrigués, remembrés, à potentiel de diversification agricole, zones en déprise, franges périurbaines, etc.)
- ✓ Identifier et localiser le **bâti** en zone agricole et naturelle, les domaines existants et analyser leur **vocation actuelle**.
- ✓ Identifier et analyser la **répartition des exploitations** sur le territoire et le parcellaire associé (statut des exploitations, nature des productions, filières de vente, etc.)
- ✓ **Repérer les problèmes de fonctionnement** des exploitations, leurs atouts et handicaps, les perspectives d'évolution, développement, cessation, reprise d'exploitations existantes, ainsi que la place de l'agritourisme.
- ✓ Localiser les **besoins en constructions nouvelles** pour les exploitations en place.
- ✓ Localiser les transactions agricoles (foncier et bâtiments) à partir des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA).

1. Un territoire à dominante rurale
2. Une agriculture structurante pour le territoire
3. Une agriculture présentant des fragilités
4. Spatialisation des enjeux
5. Perspectives



- ✓ **Étude complémentaire au SCoT** « Agriculture et foncier » sur la Communauté de communes du Lodévois-Larzac : Rapport final « Diagnostic et spatialisation des espaces agricoles à enjeux » - Tercia (février 2017).
- ✓ **Documents du programme TerrA rural** - CC Lodévois-Larzac (mai 2014).
- ✓ Occupation des sols (1996 et 2009)
- ✓ Registre Parcellaire Graphique (2013)
- ✓ Recensement Général Agricole (données AGRESTE 2000 et 2010)
- ✓ Données diverses de la Communauté de Communes Lodévois-Larzac
- ✓ Données INSEE
- ✓ Plus tard dans l'étude : réponses aux **questionnaires** envoyés aux exploitants pour chaque commune

✓ Réponses aux questionnaires envoyés aux exploitants pour chaque commune

⇒ Données plus récentes (âge des exploitants, type d'activité, irrigation, etc)

⇒ Permet une meilleure connaissance des projets envisagés, des difficultés et contraintes ainsi que des besoins

⇒ Transmis aux 28 communes

⇒ A l'heure actuelle, 18 exploitants ont répondu, répartis sur 5 communes

Commune de :

Coordonnées téléphoniques de l'exploitant :
 (Importants pour contacts ultérieurs)
 Coordonnées électroniques (facultatif) :
 Nom de l'exploitant :
 Nom de l'exploitation :

Statut :
 exploitant à titre principal exploitant à titre secondaire
 cotisant solidaire
 Forme juridique :
 Exploitation individuelle GAEC SCEA EARL
 autre :
 Age du (des) exploitant(s) :
 Si 55 ans et plus, avez-vous un reprenneur en vue ?
 Nombre de personnes travaillant sur l'exploitation (exploitant, associés, salariés, conjoint) :

Productions de l'exploitation :
 Polyculture-élevage avec :
 bovin viande bovin lait ovin viande
 ovin lait volaille caprin lait
 caprin fromager équins asins
 Polyculture sans élevage
 Viticulture
 Merci de préciser :
 viticulture avec commercialisation via une cave coopérative

viticulture avec transformation et vente en vrac
 viticulture avec transformation et valorisation en bouteilles
 Merci de préciser : nombre d'hectolitres produits :
 Arboriculture
 Horticulture
 Autre
 Merci de nous préciser :

Evolution de l'exploitation ces 10 dernières années (installation/départ à la retraite, agrandissement, évolution des surfaces, évolution des productions, évolution des rendements, évolution des modes de commercialisation, etc.) :

Pour quelles raison(s) ? :

Aurez-vous des besoins complémentaires en foncier dans les 10 prochaines années ? Si oui, de quelle nature ? (et éventuelle localisation cartographique) :

Bâtiments agricoles

Existant :

Type (élevage, cave, stockage, ...) :

Surfaces :

Localisation (fournir plan éventuellement) :

Projets envisagés dans le cadre de votre exploitation : accès, mise aux normes, réhabilitation, extension/construction de bâtiments liés à l'exploitation, diversification (tourisme, vente directe, transformation ...) :

Quelles sont, selon vous, les difficultés ou menaces concernant votre exploitation ou votre métier dans les 10 prochaines années ? Contraintes identifiées ?

Voisinage Captage en eau potable Voies de circulation / déplacements
 Parcelles exploitées morcelées (dispersées) Pression foncière

Autres

Préciser :

Assolement de votre exploitation :

Surface totale : ha dont surface cultivée : ha

dont surfaces sises sur la communauté de communes : ha
 dont sur la commune : ha

Merci de nous préciser les types de cultures et les surfaces moyennes par culture :

céréales ha prairies temporaires ha prairies permanentes ha

landes et parcours : ha

vignes : ha oliviers : ha

autres fruitiers : ha. Merci de préciser les espèces :

surfaces maraichères : ha. Merci de préciser si possible (légumes plein champ ? Maraîchage diversifié ?, etc.) :

Irrigation :

Vos terres sont-elles irriguées ?

non

en partie, surface irriguée : ha en totalité, surface irriguée : ha

par prélèvement individuel en rivière par forage via une ASA d'irrigation

Avez-vous des besoins futurs de recours à l'irrigation ?

Vous pouvez si vous le souhaitez nous fournir la localisation cartographique des surfaces exploitées sur la communauté de communes

- 1. Un territoire à dominante rurale**
2. Une agriculture structurante pour le territoire
3. Une agriculture présentant des fragilités
4. Spatialisation des enjeux
5. Perspectives



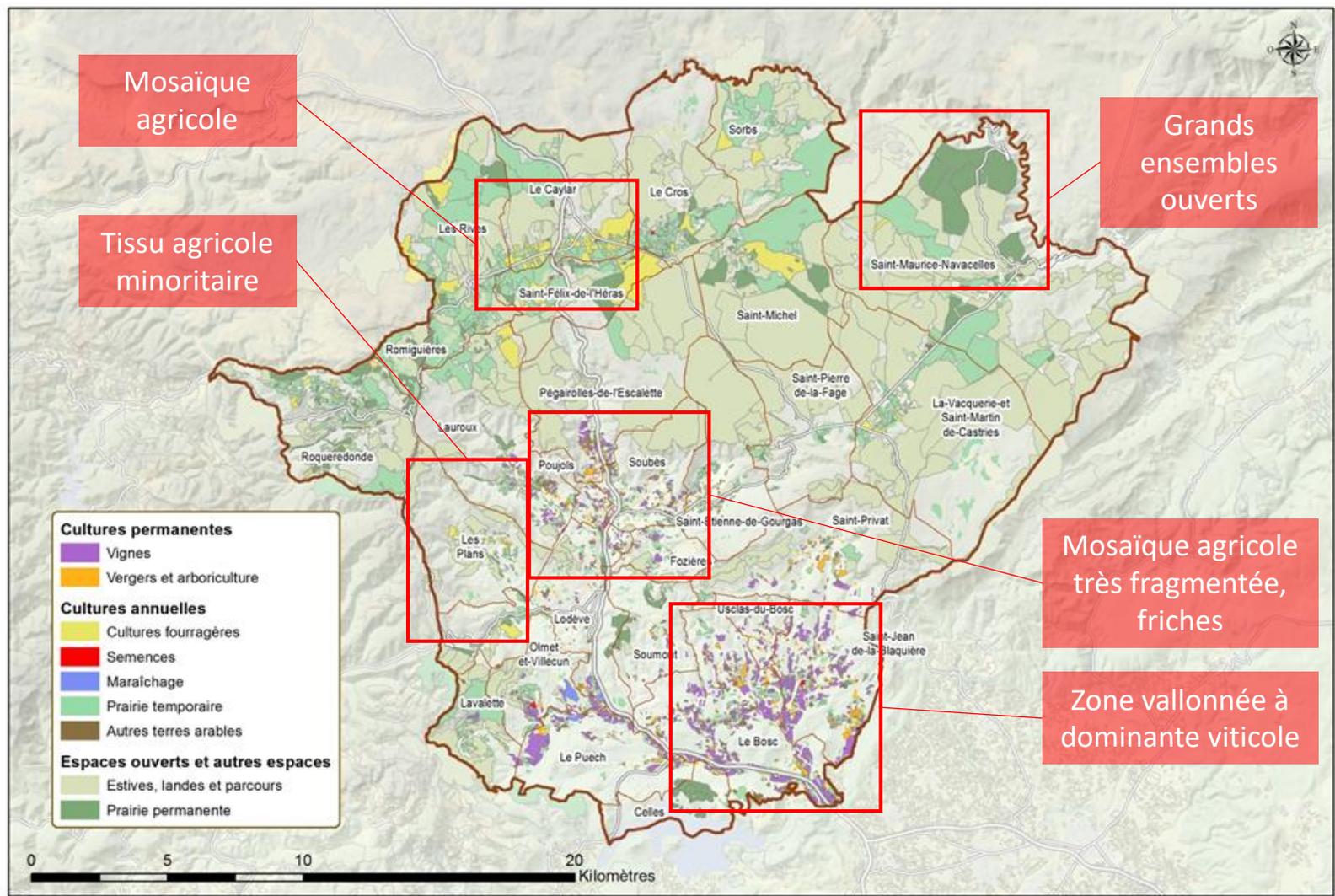
Occupation des sols

Typologie d'espaces	Larzac		Lodévois		Total CCLL	
	Surface (ha)	Proportion	Surface (ha)	Proportion	Surface (ha)	Proportion
Espaces naturels	26 479	86 %	19 269	79 %	45 749	83 %
dont boisements	8 656	28 %	12 334	50 %	20 990	38 %
dont milieux ouverts et garrigues	17 815	58 %	6 688	27 %	24 504	44 %
dont milieux humides et en eau	8	0 %	247	1 %	254	0 %
Espaces agricoles	4 114	13 %	4 116	17 %	8 230	15 %
dont vignes	70	0 %	1 141	5 %	1 210	2 %
dont arboriculture	21	0 %	255	1 %	276	0 %
dont maraîchage	2	0 %	22	0 %	23	0 %
dont autres cultures (terres labourables, céréales)	3 890	13 %	2 271	9 %	6 161	11 %
dont friches	132	3,2 %	427	2 %	559	1 %
Espaces artificialisés	352	1 %	1 081	4 %	1 433	3 %
dont milieux urbains	84	0 %	463	2 %	547	1 %
dont autres artificialisés	187	1 %	521	2 %	708	1 %
dont carrières		0 %	17	0 %	17	0 %
dont routes	82	0 %	79	0 %	161	0 %
Total	30 945	100 %	24 466	100 %	55 411	100 %

EVOLUTION ENTRE 1996 ET 2009	Larzac		Lodévois		Total CCLL	
	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%	Surface (ha)	%
Evolution des espaces agricoles	+ 367		- 81		286	
Evolution nette d'espaces cultivés	+ 378		+ 26		404	
Evolution des friches	- 11		- 107		-118	
Evolution des espaces naturels	- 398		- 205		-603	
dont espaces agricoles	- 374	94 %	- 70	34 %	-444	74 %
dont artificialisation	- 24	6 %	- 135	66 %	-159	26 %
Artificialisation nette 1996-2009	+ 50		+ 298		+ 348	
dont espaces agricoles globaux	+ 26	52 %	+ 163	55 %	+ 189	54 %
dont espaces cultivés	+ 22	44 %	+ 116	39 %	+ 138	40 %
dont friches	+ 4	8 %	+ 47	16 %	+ 50	14 %
dont espaces naturels	+ 24	48 %	+ 135	45 %	+ 159	46 %

1. Un territoire à dominante rurale

Types de productions agricoles



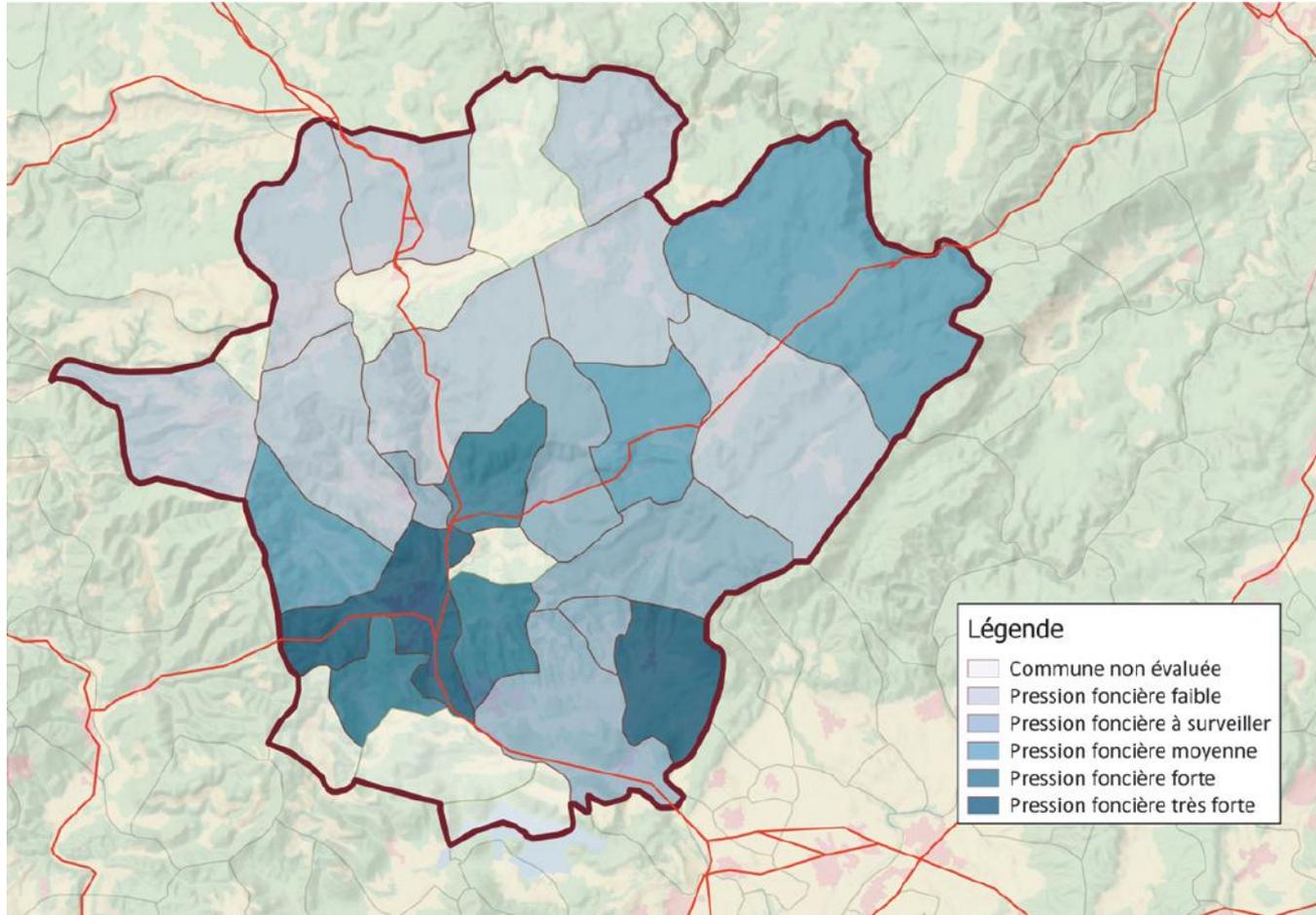
Sources : RPG 2013 - ASP, Occupation du sol 2009 - CCVH, BD TOPO® © V2 IGN-F - 2015, BD ALTI® © IGN-F - 2014

TERCIA
CONSULTANTS

Réalisation : TERCIA, décembre 2016

1. Un territoire à dominante rurale

Un accès au foncier de plus en plus difficile



1. Un territoire à dominante rurale
- 2. Une agriculture structurante pour le territoire**
3. Une agriculture présentant des fragilités
4. Spatialisation des enjeux
5. Perspectives



2. Une agriculture structurante

Un important poids économique et social

- ✓ **300 exploitations** en 2010 (15 % de celles du territoire du SCoT)
 - ↳ 45 % spécialisées dans l'élevage
 - ↳ 45 % dans la viticulture, toutes localisées sur le Lodévois
- ✓ **8 % de la population du territoire** (4,5 % pour le département)
- ✓ **5,5 % des emplois** (8 % pour le SCoT)
- ✓ **9,6 % des établissements actifs** (30 % pour le SCoT)
- ✓ Production Brute Standard de **14 millions d'euros** (+ 13 % par rapport à l'an 2000)
- ✓ **PBS moyenne de 40 000 €** (101 000 € en France) par exploitation
- ✓ 7 produits labélisés AOC/AOP et 5 produits labélisés IGP

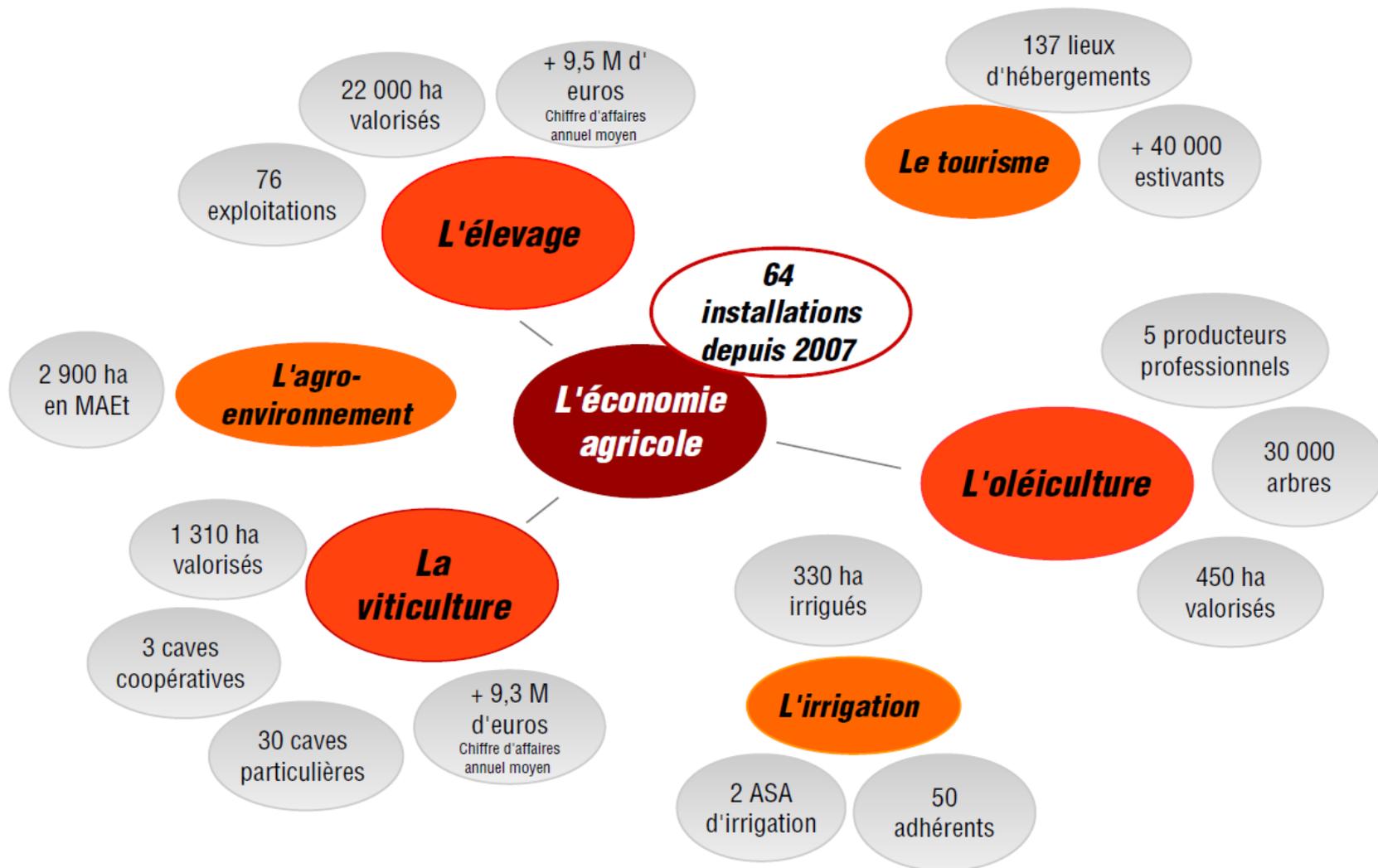


© R. Spreng pour Domaine du Pin de l'Escalote



2. Une agriculture structurante

Un important poids économique et social



2. Une agriculture structurante

Diversité des exploitations

✓ **Augmentation de la superficie moyenne** des exploitations

↳ de 45,6 ha à 75 ha entre 2000 et 2010

↳ 6 à 7 fois supérieure à celle du SCoT

↳ 4 fois supérieure à celle du département

✓ **Une majorité d'exploitations individuelles**

↳ les exploitants individuels (76 %) exploitent 2/3 des surfaces recensées

↳ les groupement exploitent 13 % des surfaces

↳ les EARL, faiblement représentées, exploitent 16 % des surfaces



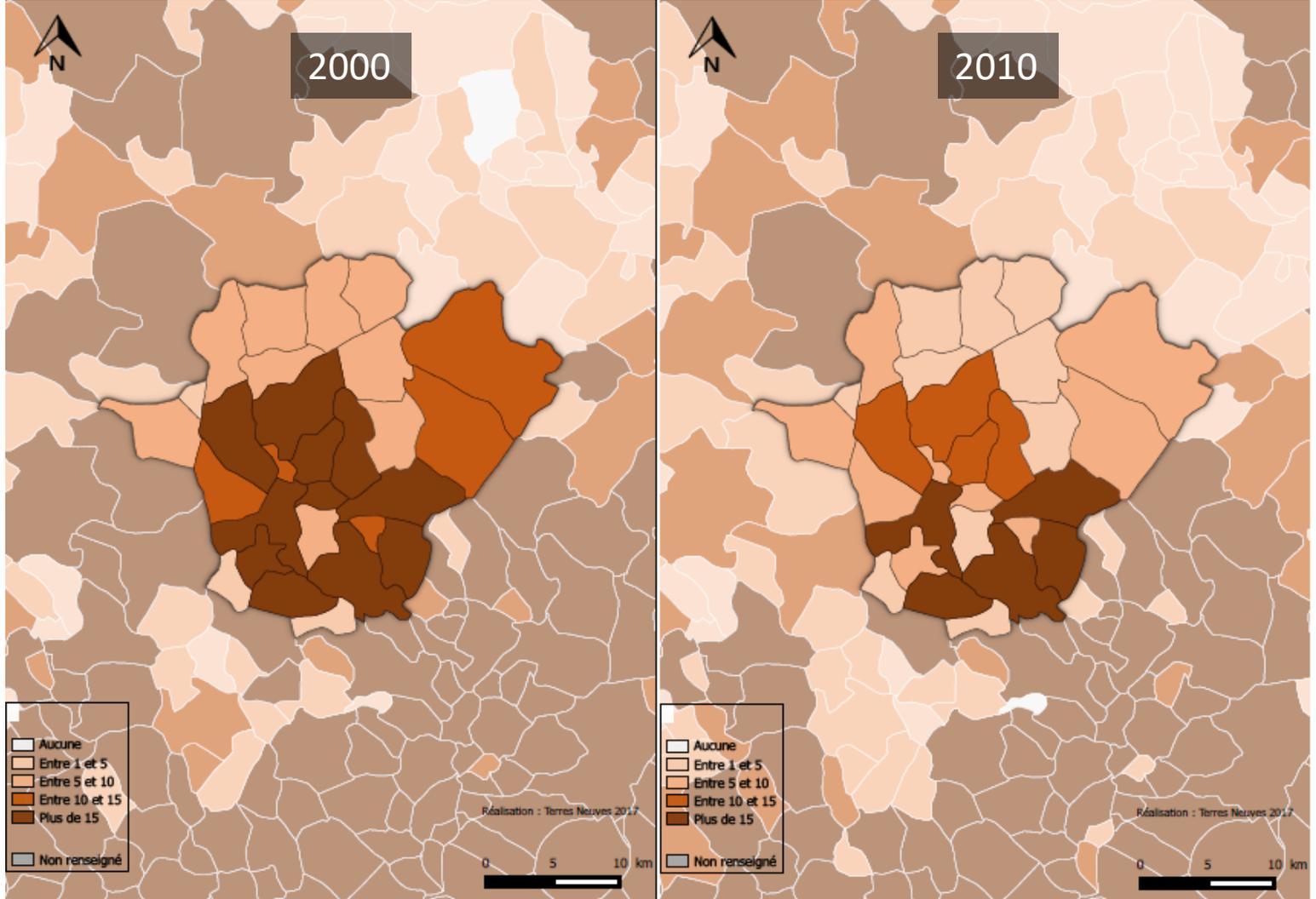
© Fusoline-PCH

1. Un territoire à dominante rurale
2. Une agriculture structurante pour le territoire
- 3. Une agriculture présentant des fragilités**
4. Spatialisation des enjeux
5. Perspectives



3. Une agriculture présentant des fragilités

Evolution du nombre d'exploitations agricoles



Une baisse du nombre d'exploitations

✓ **- 7 % de superficie agricole** entre 2000 et 2010 (1 700 ha)

↳ baisse moins importante que pour le territoire du SCoT

↳ dynamique caractéristique de l'arrière pays Héraultais

✓ **De 530 à 300 exploitations** entre 2000 et 2010 (- 43 % contre – 56 % sur le département)

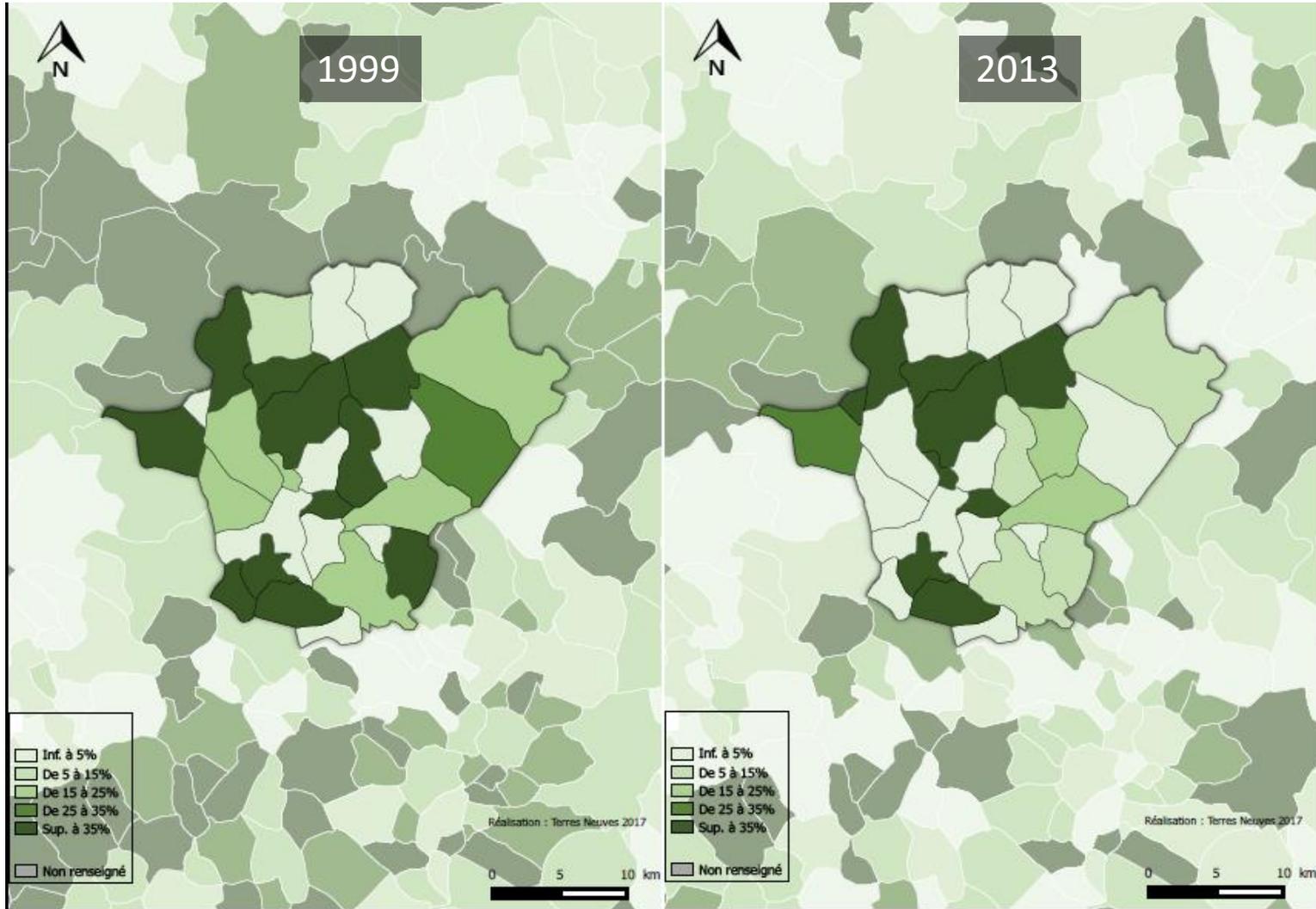
↳ Lodévois : - 45 % et – 61 % depuis 1988

↳ Larzac : - 35 % et – 38 % depuis 1988

Mutation et professionnalisation de l'agriculture territoriale

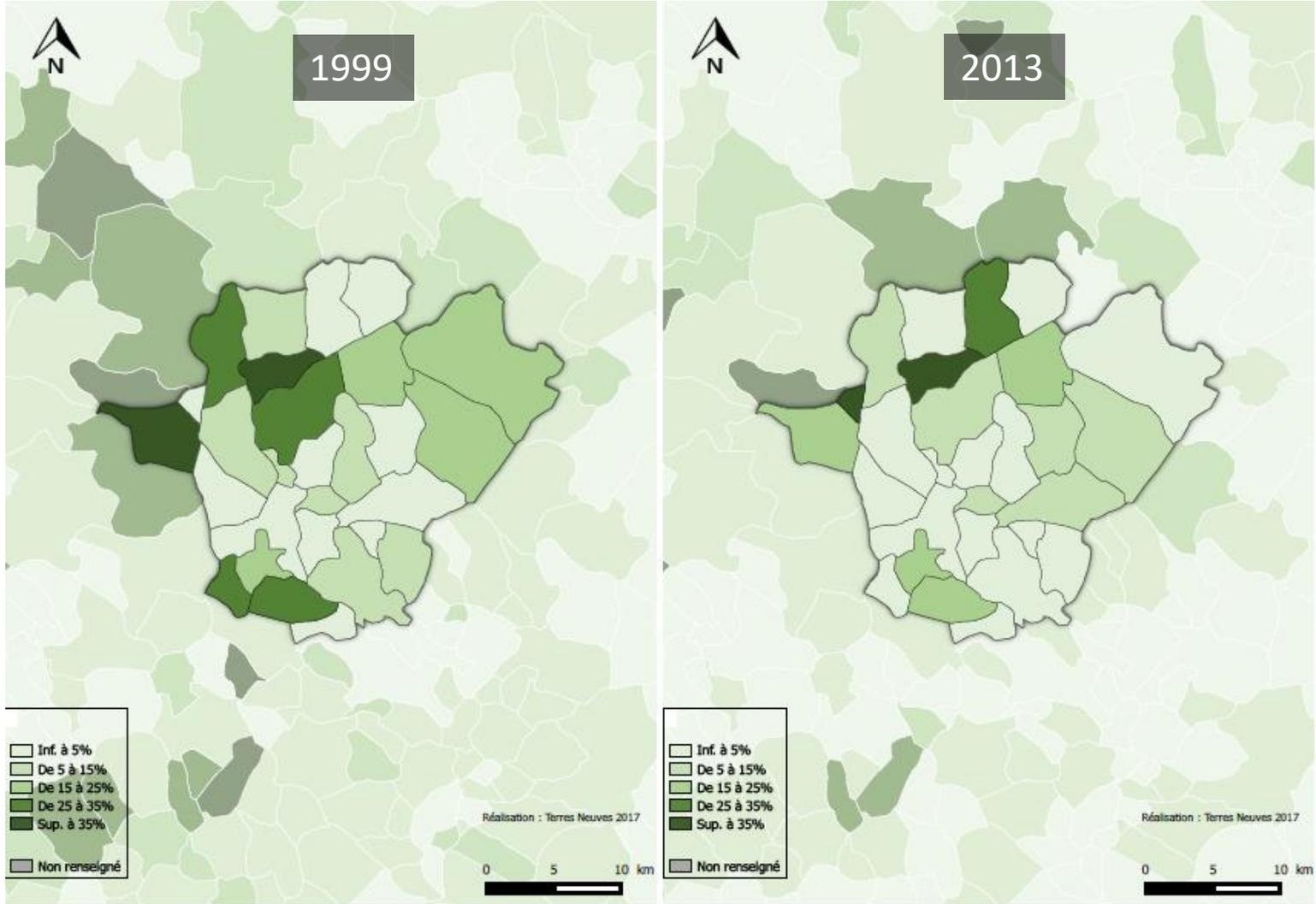
3. Une agriculture présentant des fragilités

Part des emplois dans l'agriculture



3. Une agriculture présentant des fragilités

Part des agriculteurs dans la population active



Un vieillissement marqué

✓ Plus de la moitié des exploitants ont plus de 50 ans

↳ de 4 à 17 % entre 2002 et 2013 pour la tranche d'âge 61 – 99 ans

↳ de 35 à 20 % entre 2002 et 2013 pour la tranche d'âge 18 – 40 ans

✓ 38 % de la SAU est sans successeur connu

↳ + de 50 % dans les communes de Saint-Privat, Poujols, Pégairolles-de-l'Escalette et Saint-Maurice-Navacelles

mais demande d'installation existante → perspectives positives

1. Un territoire à dominante rurale
2. Une agriculture structurante pour le territoire
3. Une agriculture présentant des fragilités
- 4. Spatialisation des enjeux**
5. Perspectives



4. Spatialisation des enjeux

Différentes dynamiques qui se démarquent

✓ Larzac

- ↪ agriculture extensive
- ↪ 60 % de la surface agricole utile
- ↪ Taille moyenne de 230 ha



mais perte similaire

✓ Lodévois

- ↪ agriculture intensive
- ↪ 4 fois plus d'exploitations
- ↪ Taille moyenne de 22 ha

✓ **Elevage** : dynamique positive, taux d'emploi élevé, évolution peu marquée

La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries, Lauroux, Lavalette, Le Puech, Les Rives, Romiguières, Roqueredonde, Saint-Maurice-Navacelles, Saint-Michel et Sorbs.

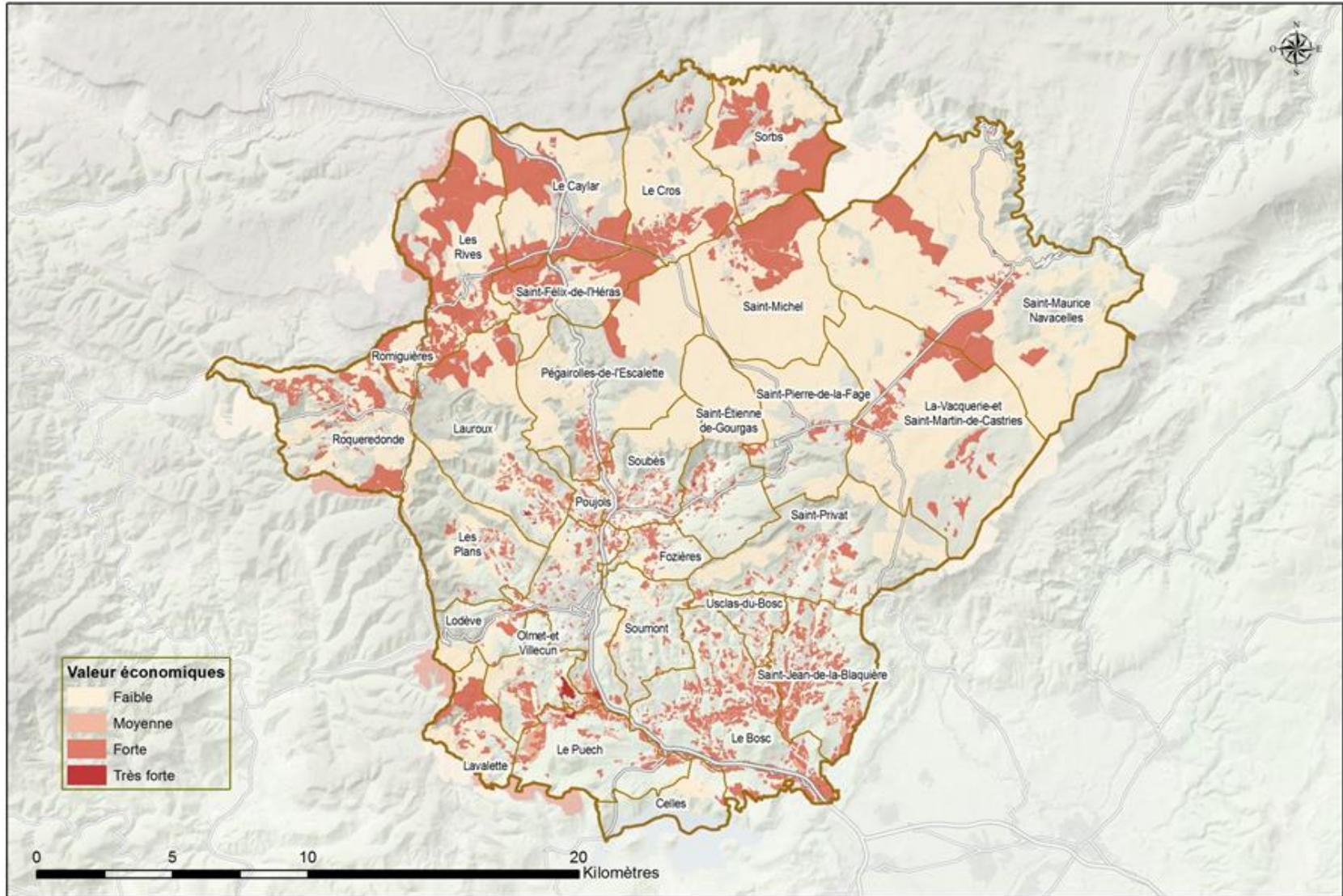
✓ **Caractère agricole fragilisé** : fortes baisses, faible taux d'emploi

Usclas-du-Bosc, Pégairolles-de-l'Escalette, Olmet-et-Villecun, Saint-Félix-de-l'Héras, Celles et Le Cros.

✓ **Situation intermédiaire** : taux d'emploi important mais évolutions négatives

Saint-Etienne-de-Gourgas, Saint-Privat, Le Bosc, Lodève, Soubès, Poujols, Fozières, Les Plans, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Le Caylar, Soumont et Saint-Pierre-de-la-Fage.

4. Spatialisation des enjeux

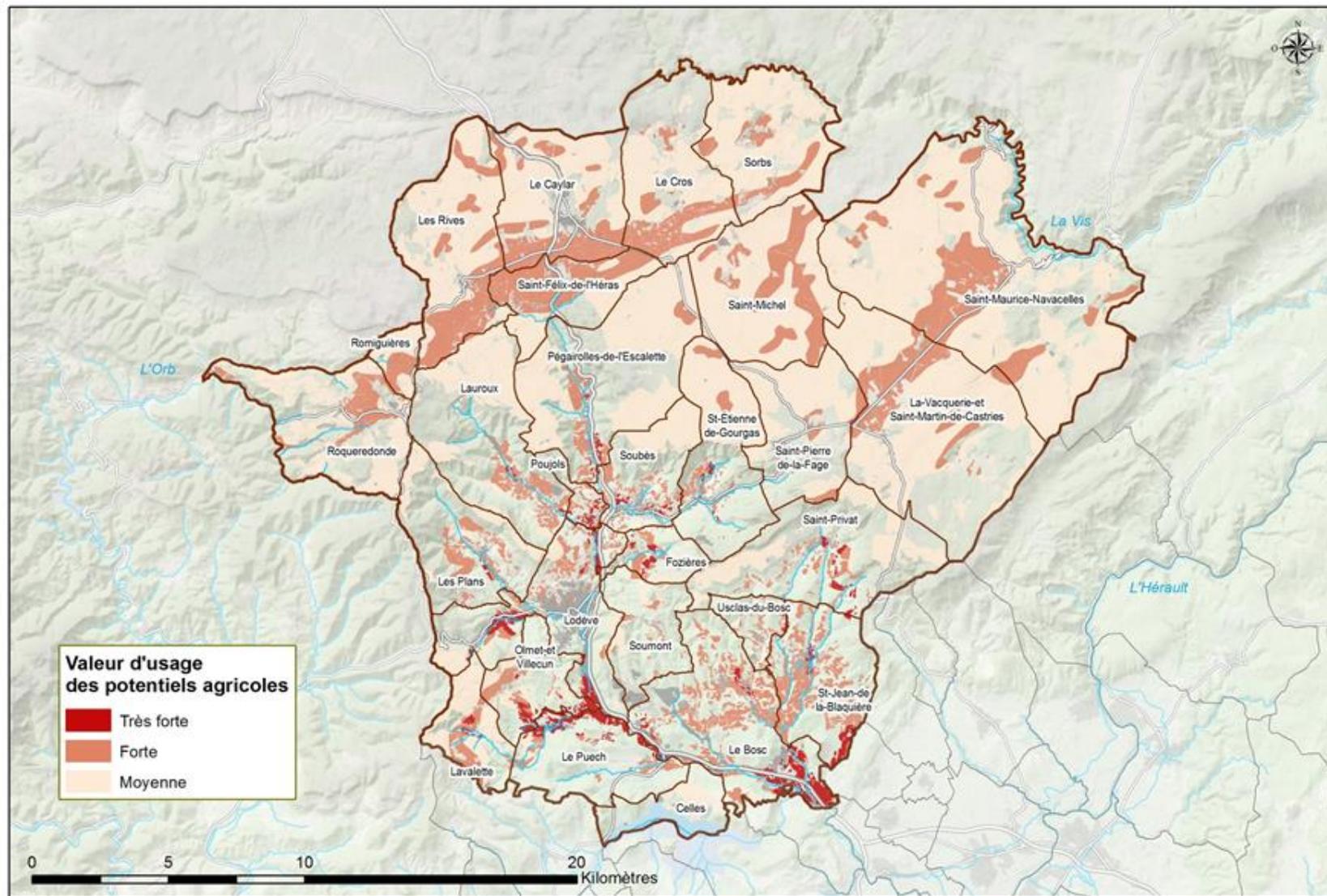


Sources : CCLL, BD TOPO® © V2 IGN-F – 2015, BD ALTI® © IGN-F – 2014

TERCIA
CONSULTANTS

Réalisation : TERCIA, décembre 2016

4. Spatialisation des enjeux

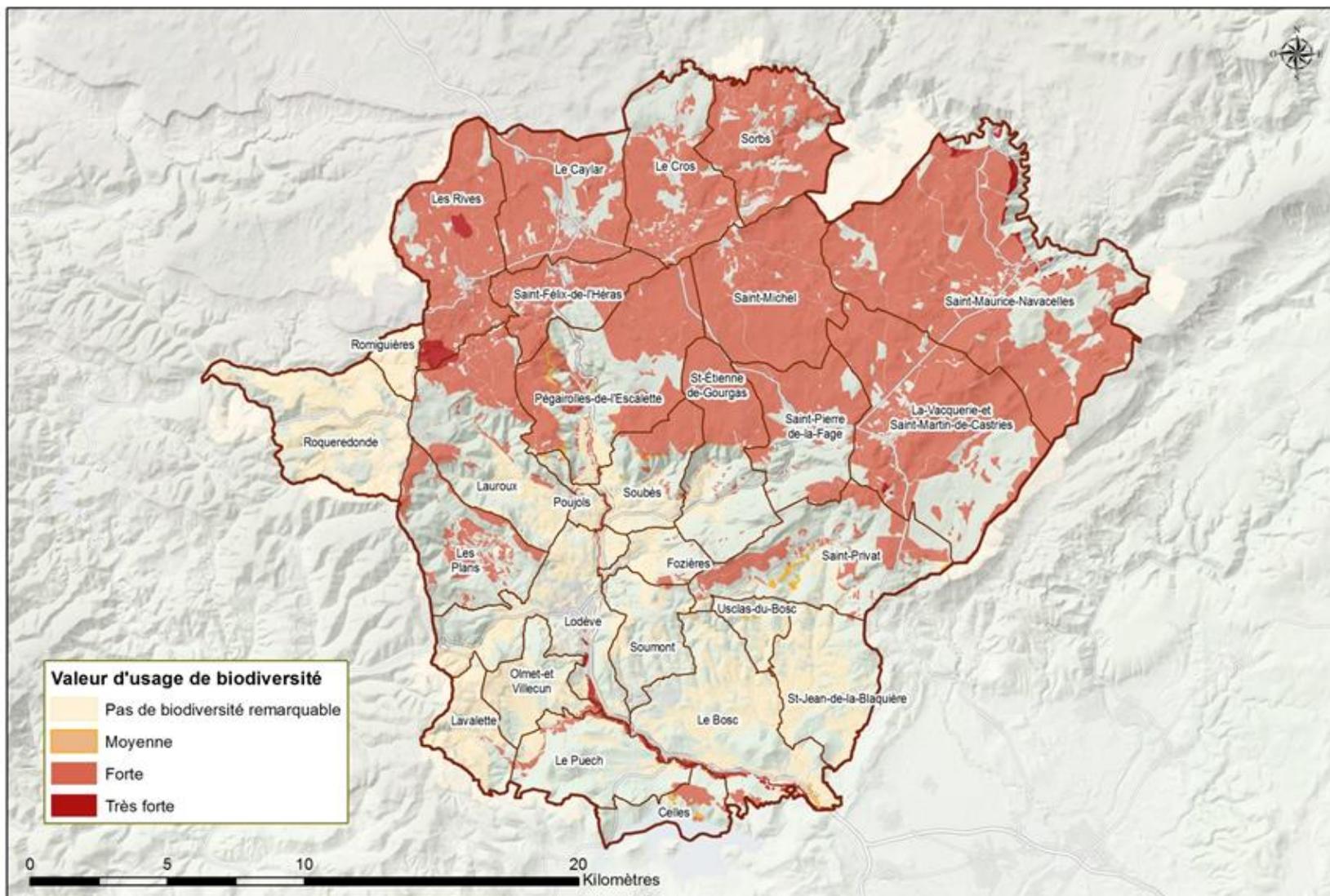


Sources : BD TOPO® © V2 IGN-F – 2015, BD ALTI® © IGN-F – 2014

TERCIA

Réalisation : TERCIA, décembre 2016

4. Spatialisation des enjeux

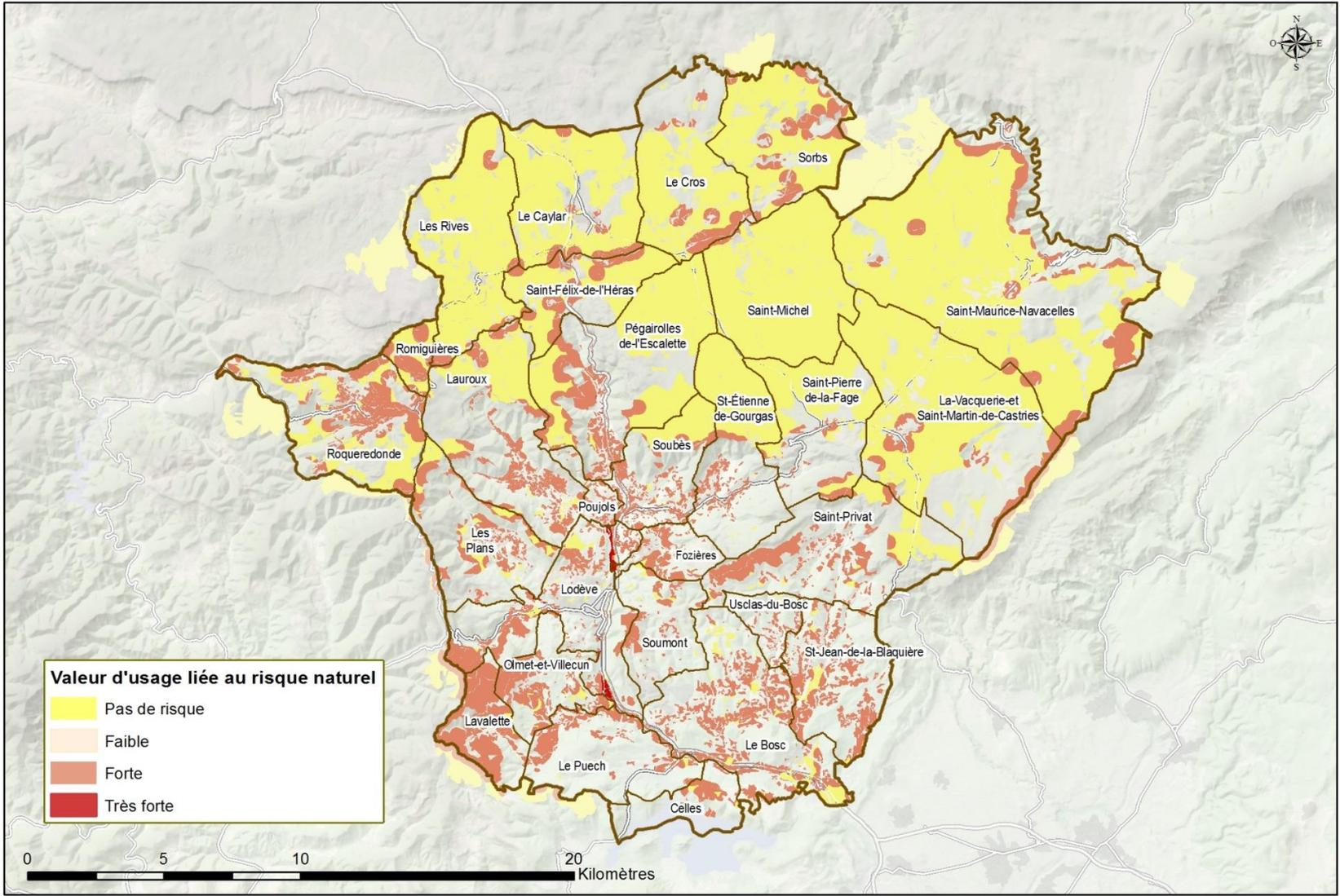


Sources : BD TOPO® V2 IGN-F - 2015, BD ALTI® IGN-F - 2014

TERCIA

Réalisation : TERCIA, décembre 2016

4. Spatialisation des enjeux

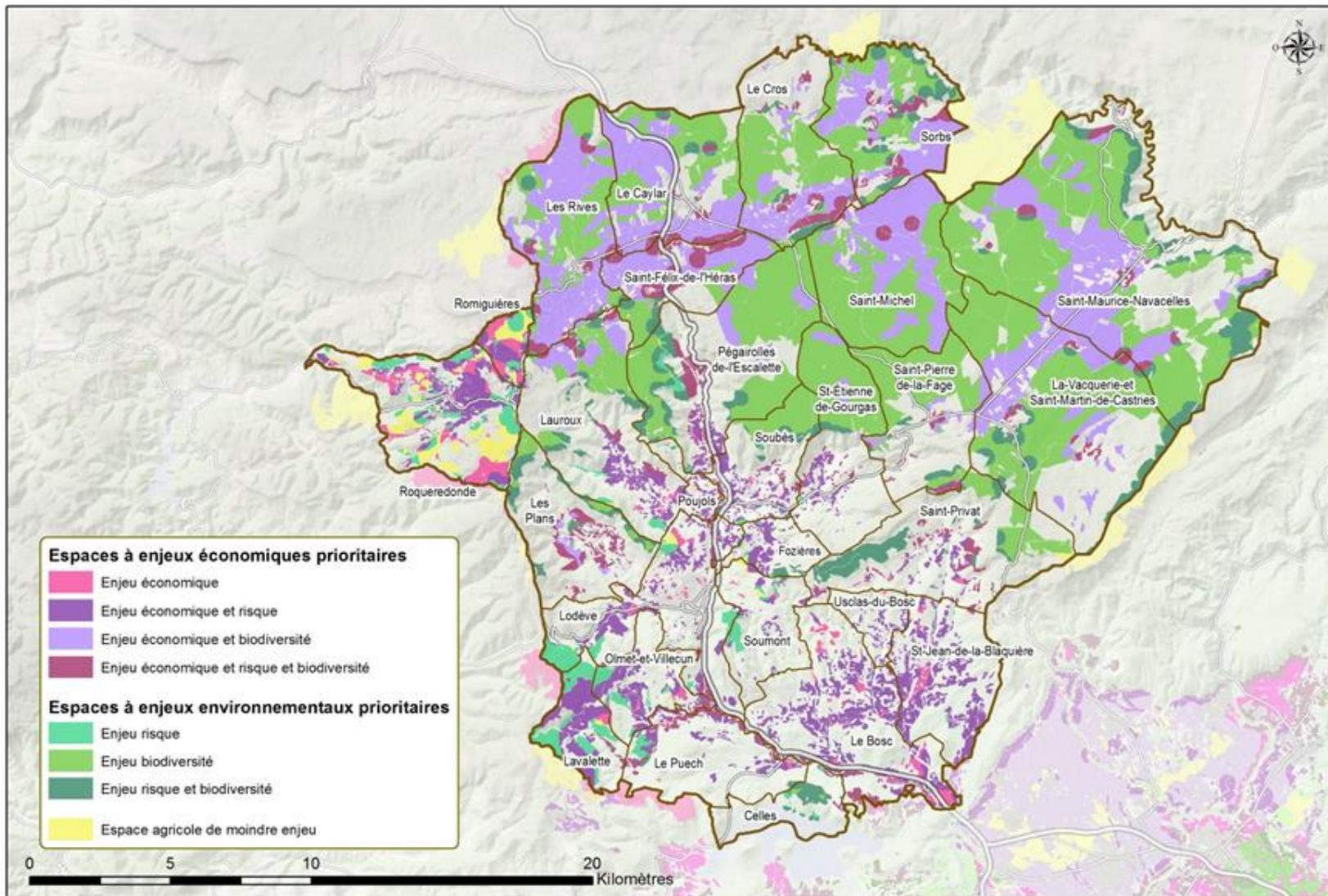


Sources : Dreal - LR, BD TOPO© V2 IGN-F - 2015, BD ALTI© IGN-F - 2014

TERCIA
CONSULTANTS

Réalisation : TERCIA, décembre 2016

4. Spatialisation des enjeux



Sources : Dreal - LR, BD TOPO® © V2 IGN-F – 2015, BD ALTI® © IGN-F – 2014

TERCIA

Réalisation : TERCIA, janvier 2017

4. Spatialisation des enjeux

Espaces à enjeux environnementaux prioritaires

✓ **Espaces agricoles supports de biodiversité**

- ↳ constitution de la trame verte
- ↳ indispensables au maintien des habitats et de leurs qualités spécifiques
- ↳ 82 % des surfaces du Lodévois-Larzac

✓ **Haies**

- ↳ lutte contre l'érosion et la préservation de la qualité de l'eau
- ↳ biodiversité et lutte contre les ravageurs des cultures*
- ↳ protection des cours d'eau
- ↳ productivité (brise-vent et ombrage)

✓ **Outils juridiques et règlementaires pour leur préservation**

- ↳ classement en Zone Agricole Protégée (ZAP)
- ↳ classement en Espaces Boisés Classés (EBC) – Art. L130-1 du Code de l'Urbanisme
- ↳ simple classement au titre de l'article 123-1-5, 7° du Code de l'Urbanisme

4. Spatialisation des enjeux

Gestion durable du bâti agricole

- ↳ via l'analyse des demandes de permis de construire (39 % viticulture, 14 % élevage, demandes de diversification)
- ↳ malgré l'inconstructibilité des zones agricoles : nécessité à justifier
- ↳ 65 % concernent des constructions nouvelles, 25 % de l'aménagement de bâti existant et 8 % des changements de destination
- ↳ 53 % concernent des bâtiments techniques, 31 % des logements et 17 % des projets à vocations multiples
- ✓ **Travailler sur les aspects architecturaux** (intégration paysagère)
- ✓ **Gestion des conflits d'usage**
 - ↳ concurrence avec les activités de loisirs (centres équestres)
 - ↳ proximité des habitations / mitage
 - ↳ nécessité pour certains exploitants de se loger sur place
- ✓ **Changement de destination**
 - ↳ beaucoup de « faux-projets agricoles » dans le département entraînant des politiques plus restrictives et le développement des hameaux agricoles

4. Spatialisation des enjeux

Indicateurs de capacité d'accueil

✓ **Indicateur 11 : capacité à limiter l'impact du développement urbain sur les activités agricoles**

1) Obtention des localisations des **zones agricoles déterminées comme à enjeu fort** ou très fort : **Etude SCoT – Tercia**, + tampon 25 m.

2) Obtention des localisations géographiques des **zones irrigués** : **ASA**, + tampon 25 m

3) Croisement avec secteurs potentiels de développement

↳ éviter les secteurs à forts enjeux agricoles (enjeu économique, irrigation, etc)

↳ éviter les secteurs où doivent se développer de futurs projets agricoles

→ projets futurs obtenus grâce à l'enquête via les questionnaires.

Variables	Source	Valeur	Seuils
Croisement SIG espaces agricoles à enjeux économiques prioritaires/ secteurs potentiels de développement (zonages + tampon 25 m)	Etude SCoT (TERCIA consultants)	ha	à définir
Croisement SIG zones irriguées/secteurs potentiels de développement (zonages + tampon 25 m)	ASA	ha	à définir

1. Un territoire à dominante rurale
2. Une agriculture structurante pour le territoire
3. Une agriculture présentant des fragilités
4. Spatialisation des enjeux
- 5. Perspectives**



Ambitions du programme TerrA rural

Problématique et éléments clés identifiés		Ambition du programme TerrA Rural
Accès au foncier	Influence des villes et rurbanisation	Préservation du foncier agricole Aménagements fonciers éventuels
	Progression des friches	Reconquête des friches
	Méconnaissance et crainte des outils de contractualisation (fermage)	Sensibilisation des propriétaires fonciers
Accès à la ressource en eau	Organisations de gestion de l'eau (ASA) du territoire	Partage de la ressource de façon concertée Sécurisation de l'accès à l'eau pour les producteurs
Tourisme	Patrimoine paysager	Valorisation des activités traditionnelles Maintien de la biodiversité
	Agrotourisme	Diversification de l'activité
	Loisirs	Conciliation des usages de l'espace
Aménagement du territoire	Prévention des risques	Aménagement des accès et des coupe-feux Limitation de l'artificialisation des sols
	Cadre de vie	Limitation de l'artificialisation des sols Maintien de la biodiversité

5. Perspectives

Ambitions spécifiques à chaque filière

✓ **Pastoralisme**

- ↳ reconquête pastorale des terrains en déprise
- ↳ contractualisation (Saint-Jean-de-la-Blaquière)



✓ **Viticulture**

- ↳ nouveaux mode de production, commercialisation et communication
- ↳ reconquête des friches viticoles par la viticulture ou d'autres productions, en réponse à des porteurs de projet

✓ **Autres filières**

- ↳ diversification



La réalisation de ces objectifs demande :

✓ **Accompagnement technique**

↳ favoriser la concertation

↳ outils règlementaires, fonciers, financiers, contractuels, ...

✓ **Meilleur accès au foncier**

↳ urbanisation plus dense, plus diversifiée, plus encadrée

↳ requalification des centres anciens

✓ **Meilleur accès à la ressource en eau**



Perspectives économiques

✓ Agriculture de qualité

↳ classifications en AOP récentes

↳ développement de l'agriculture biologique

✓ Tourisme

↳ Patrimoine mondial de l'UNESCO

« agropastoralisme méditerranéen »

↳ Biodiversité



© Jean-Claude Charrié



© Roule nature

9 juillet :

CIM : synthèse transversale des ateliers
et préparation des ateliers communaux

Juillet :

Retours des derniers questionnaires

22 Août – 2 octobre :

Ateliers communaux (1/2 J par commune)

Novembre :

Diffusion du diagnostic

Décembre :

Atelier d'émergence du PADD

Merci pour votre attention !